

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

---

PLF 2017 - (N° 4061)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° II-1189

présenté par

M. Dominique Lefebvre

à l'amendement n° 767 de la commission des finances

-----

### APRÈS L'ARTICLE 50

À l'alinéa 2, substituer par trois fois au nombre ;

« 1 »

le nombre :

« 1,004 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.